

SOMMAIRE DE L'OUVRAGE.

INTRODUCTION..... p. 1—7.

Exposé du plan de l'ouvrage — Aperçu de l'état de l'Europe à l'époque de la chute de l'Empire français — Mouvement général des esprits et intérêts opposés.

CHAPITRE I.

Motifs qui ont donné lieu à la formation du royaume des Pays-Bas..... p. 7—11.

La création d'un nouvel Etat au nord de la France fut jugée nécessaire pour servir de garantie contre ce royaume — Mais cet Etat a été élevé sur un plan trop rétréci. — Il aurait dû s'étendre jusqu'au Rhin et à la Moselle — On aurait dû donner des indemnités à la Prusse ailleurs. — Le royaume de Saxe eut pu servir à cette fin — on aurait dû au moins comprendre le nouveau Royaume dans la Confédération Germanique.

CHAPITRE II.

État du Royaume à l'époque de sa création et événements qui s'y sont passés successivement jusqu'au moment où la révolte a éclaté dans les provinces méridionales..... p. 11—111.

Opposition du clergé et de la noblesse à la loi fondamentale, surtout à cause de la liberté du culte, qu'elle garantissait — Ma-

noeuvres du clergé pour contrarier le Gouvernement — Hostilité du parti libéral rêvant la démocratie et l'anarchie. — Charges considérables dont le royaume devait être grévé. — Difficultés de créer un bon système de finances — Absolution refusée aux fonctionnaires qui avaient prêté le serment — Restriction mise au serment par l'archevêque de Malines — Intérêts différens et quelquefois opposés du Midi et du Nord. — Tarif proposé plus favorable au Midi qu'au Nord. — Opposition ultra-libérale dans les Etats Généraux. — Discussion du premier Budget décennal. — L'opposition libérale donna lieu à des changemens dans les lois des finances, désavantageux au Midi. — Le clergé ne fit pas d'opposition et montra des sentimens pacifiques. — Il eut des raisons pour être très content. — Soins du Gouvernement pour l'instruction publique — l'opposition de la congrégation se manifeste alors, par l'érection d'écoles spéciales et en discréditant les institutions du Gouvernement — petits séminaires — frères ignorantins — Défauteur avec laquelle le Midi accueillit la nouvelle législation financière de 1822, qu'avait amenée l'opposition, — Pourquoi on y voulut des droits plus forts sur l'importation des objets manufacturés — Arrêtés royaux de Juin 1825 pour empêcher l'invasion de l'instruction publique par les Jésuites. — Opposition de leur part. — Droits du Gouvernement sur l'instruction — collège philosophique ne sortant nullement des limites du droit commun — frères ignorantins étrangers renvoyés comme de droit — clameurs de tyrannie, d'attentats à la religion, etc. — Négociations du Concordat — la presse restait libre; pas de poursuites judiciaires — conduite du Négociateur envoyé à Rome — Concordat entièrement à l'avantage de la cour de Rome. — Le Roi comme Protestant n'osa pas le refuser. — Le parti libéral attaquant le Gouvernement pour les concessions faites au clergé, et celui-ci ne tenant aucun compte des sacrifices, que le Gouvernement lui faisait. — Le parti ultramontain, d'intelligence avec le Gouvernement de Charles X, commença à viser au renversement de l'ordre politique établi. — Le parti libéral visant au même but; la fameuse union se forma — elle s'empara de la presse périodique; et fit faire par celle-ci un appel à tous les préjugés, à toutes les passions. Activité d'une armée de jeunes avocats à remplir ce but. — L'union s'empara des élections. — La noblesse s'allia à l'union. — Sessions des Etats Provinciaux de 1828. — la population des provinces méridionales n'é-

tait pas mûre pour une constitution si libérale, que celle des Pays-Bas — Catalogue des prétendus onze griefs, dont on exigeait le redressement par pétitions — Colporteurs de pétitions et leurs manoeuvres. Examen des prétendus griefs: 1. Impôt de la mouture. 2. Institution du jury. 3. Responsabilité ministérielle. 4. Instruction publique. 5. Liberté du culte catholique. 6. Liberté de la presse. 7. Inamovibilité des juges. 8. Libre usage de la langue française. 9. Arrêté d'Avril 1815. 10. Part égale dans la représentation. 11. dans les emplois publics. — Discussion aux Etats Généraux sur les pétitions. — Concessions faites par le Gouvernement. — Voyage du Roi au printemps 1829. — Ordre des infâmes! — Attaques odieuses et téméraires de la presse. — Assemblées des États Provinciaux en 1829. — Répétitionnement — Correspondance de de Potter et Tielemans. — Les décrets de Juin 1825 sur l'instruction rapportés Octobre 1829. — Injuste reproche d'opiniâtreté fait au Roi. — Les régimens suisses licenciés. — Message du Roi du 11 Dec. 1829 et projet de loi sur la presse, — pourquoi chez nous la presse ne portait pas son correctif avec elle. — Budget voté — Haute Cour fixée à la Haye. — Plaintes à ce sujet — Assemblées des Etats provinciaux en 1830.

Résumé de l'État du Royaume au 20 Août 1830, sous le rapport des intérêts moraux et matériels de ses habitans. p. 111—121.

Liberté religieuse illimitée. Condition du clergé beaucoup améliorée — Noblesse jouissant de prérogatives raisonnables — Libertés, conséquences de la loi fondamentale. — Lois des finances de 1829 promettant un heureux avenir — impôts acquittés sans gêne, réductions des dépenses — instruction publique favorisée — institutions de bienfaisance — maisons de travail — régime des prisons, routes et canaux — constructions nouvelles faites partout. Industrie manufacturière florissante. Société de commerce. Produits indigènes du Midi protégés par des droits, au détriment du commerce du Nord. — Exposition des produits de l'Industrie Belge en Août 1830, preuve de la hauteur, que l'industrie avait atteinte.

CHAPITRE III.

Révolte de la Belgique et évènements qui en ont été la suite jusqu'au 31 Déc. 1831..... p. 121—229.

Il devait sembler que la cause de Charles X et celle du Roi des Pays-Bas étaient toutes différentes — mais le contraire arriva — Tumulte à Bruxelles du 25 au 26 Août 1830. — Répétition des mêmes scènes ailleurs — députations pour demander le redressement des griefs — le Prince d'Orange se rend à Bruxelles — comment il y est traité — convocation des Etats-Généraux pour le 13 Septembre — la séparation des deux parties du Royaume résolue. — Pour satisfaire à des vœux exprimés, un corps de troupes se rend à Bruxelles — Hostilités commises envers elles — Défection parmi les troupes — le Prince d'Orange à Auvers — défense de la Citadelle contre les attaques des rebelles — progrès de la rébellion — Conférence des Puissances à Londres. — Déchéance de la Maison de Nassau, proclamée par le Congrès — principe de non-intervention — Armistice prescrit par la Conférence, violé par les Belges — protocole du 20 Janv. 1831. — Loi fondamentale de la Belgique — élection du Duc de Nemours. — Pillages — le Congrès belge refuse d'accepter le protocole du 20 Janvier. — Illégalité du Congrès, appliquée à l'élection du Prince Léopold — Faveur attribuée à la cause des Belges. — Hésitation de Léopold — les 18 articles refusés à la Haye, acceptés à Bruxelles — Acceptation et arrivée de Léopold — Appel du Roi à la nation, qui montre le plus grand enthousiasme — Etat tout opposé en Belgique — déroute de l'armée de la Meuse — Bataille de Louvain; fuite de Léopold. — Injuste intervention de la France — Droits du Roi à commencer les hostilités — Comparaison de la conduite du peuple Hollandais et du peuple Belge — Reproches à la Conférence d'avoir ôté la possibilité d'un retour — Menées du parti-prêtre dans les nouvelles élections en Belgique — Protocole des 24 articles. — Reconnaissance de la souveraineté du Prince Léopold. — Les Puissances n'avaient nul droit de dissoudre le Royaume des Pays-Bas. — Projets particuliers de la diplomatie Anglaise. — Les 24 articles convertis en traité entre les Puissances et la Belgique. — Refus du Roi de les accepter. — Flotte Anglaise.

CHAPITRE IV.

Réflexions sur le rôle que la France et l'Angleterre ont joué dans les événemens..... p. 230—256.

Influence de la propagande ou du parti du mouvement en France. — L'existence du Royaume des Pays-Bas odieuse à la France. — Espoir de voir rentrer la Belgique sous la domination française. — En Belgique il n'existe pas de sympathie pour les Français, surtout pas chez les Catholiques ni chez les industriels. — La marche du Gouvernement de Louis Philippe n'était pas propre à exciter le désir d'appartenir à la France. — Appui prêté par la France aux insurrections. — Etat de guerre en Europe. — Triste état de la France et de la Belgique. — Conduite du Gouvernement de la France — Conduite du Ministère Anglais. — Son projet d'ancantrir le commerce Hollandais et l'industrie Belge. — Le Prince Léopold — l'Angleterre fausse l'opinion de la Conférence sur les véritables sentimens des Belges — La politique Anglaise a donné de la consistance à la révolte. — L'Angleterre tirera elle-même les fruits les plus amers de sa conduite.

CHAPITRE V.

Réflexions sur la marche suivie par la Conférence. p. 257—270.

La Conférence invoquée pour rétablir l'ordre légal dans les Pays-Bas. — Intervention de la France en proclamant la non-intervention. — Intervention par protocoles. — La Conférence s'érige en cour suprême. — Elle ne s'informe pas du vrai état des choses. — Elle commence par annuler les traités existans et par reconnaître l'indépendance de la Belgique. — Elle méconnt ainsi le voeu des Etats-Généraux pour une séparation purement administrative. — On a voulu éviter la guerre et on est dans une condition même pire. — Ni la France, ni l'Angleterre eussent commencé la guerre. — L'Autriche prête du secours au Pape contre ses sujets rebelles. — Et les agens ultramontains ont fomenté la révolte en Belgique, et la tiennent encore asservie!

CHAPITRE VI.

Situation de la Belgique à la fin de l'année 1831. p. 271—281.

Les classes inférieures privées de travail. — Péril qui en résulte pour la tranquillité publique. — Défaut de mesures pour la protéger. — Liberté individuelle et de la presse nulle. — Instruction publique anéantie — Bien-être matériel perdu — Charges publiques doublées — Moyens de redressement nuls — La France ne nous relèvera pas — ni l'Angleterre — ni la Prusse — ni la Hollande — Conclusion.

APPENDICE.

Extraits des Feuilles Belges constatant l'abus que les journalistes ont fait de la liberté de la presse..... p. 283.

Message du Roi des Pays-Bas du 11 Décembre 1829, à la seconde chambre des Etats-Généraux..... p. 306.

Adresse de la seconde chambre des Etats-Généraux, lors de la session extraordinaire de 1830..... p. 317.